

ENE-LES HARAS NATIONAUX : développer la synergie

C'est à La Baule, à l'occasion du dernier CSIO*****, que la toute nouvelle convention tripartite entre l'Ecole nationale d'équitation (ENE), Les Haras nationaux (HN) et le ministère de l'agriculture et de la pêche (MAP) a été présentée. Cette convention a pour objet de renforcer les actions conjointes entre les deux établissements publics, dans le cadre de la politique du cheval de l'Etat. Les actions engagées visent à concourir au développement et à l'amélioration de l'emploi, à l'accroissement des connaissances et à l'essor du sport de haut niveau.

Un partenariat entre le MAP et les deux établissements publics concernés par les activités hippiques, Les HN et l'ENE, est ainsi rendu opérationnel. Cette convention entend également mettre en évidence la complémentarité des deux établissements. La représentation croisée de chaque établissement au sein du conseil d'administration de l'autre contribue à la mise en œuvre de cette complémentarité.



les Haras
nationaux

ECOLE NATIONALE D'EQUITATION

Le Cadre Noir de Saumur

Le ministère chargé de l'agriculture conduit une politique pour assurer le développement durable d'activités répondant aux attentes de la société. Son implication a un impact positif sur l'essor des activités équestres en terme d'emplois, d'aménagement rural et d'animation des territoires.

L'ENE, relevant du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative, a pour vocation d'accompagner le développement de l'activité de l'équitation, en tant que sport olympique, activité de loisirs et activité culturelle.

Les Haras nationaux, relevant du ministère de l'agriculture et de la pêche, ont pour vocation d'insérer le cheval dans les territoires, de développer l'économie des filières équines, de produire de la connaissance et de contribuer à la traçabilité des équidés.

Par cette nouvelle convention, les trois institutions manifestent la volonté de développer des activités dans plusieurs domaines :

- la formation professionnelle,
- la formation des chevaux,
- la recherche,
- la diffusion de données,
- l'observation des métiers,
- le sport de haut niveau et
- la communication et promotion de l'élevage et des savoir-faire.

Les deux établissements publics, chacun dans le respect de ses missions, accompagnent la structuration de la filière économique du cheval, notamment en apportant des réponses expérimentales innovantes dans des domaines que les professionnels n'ont pas encore investis.

Dans le cadre de ses formations, l'ENE s'efforcera d'étendre le contenu de ses programmes à des connaissances élargies au monde agricole. Des échanges de formateurs et une coopération en ingénierie de formation seront développés entre les deux établissements, au profit des détenteurs d'équidés, notamment par le « e-learning » (formation à distance).

Une collaboration pour la mise en œuvre de formations de niveaux III et II est décidée. Les Haras nationaux mettront à disposition leurs structures pour la mise en œuvre d'une offre de formation commune.

Les chevaux acquis par l'ENE, notamment avec l'appui financier des HN, sont destinés à la formation professionnelle des cadres de l'équitation et constituent la cavalerie du Cadre noir.

L'ENE et les Haras nationaux disposent de structures, de moyens et de compétences, orientés vers la recherche. Les deux établissements conviennent d'associer leurs moyens dans le cadre de la politique du Comité d'orientation scientifique et technique des Haras nationaux.

Ces collaborations contribueront à la **production de connaissance et à la diffusion des savoirs** au profit des acteurs de la filière, en particulier par leurs médiathèques et leurs sites Internet. Les HN et l'ENE travailleront également conjointement à la réalisation de fiches techniques et guides pratiques.

L'ENE et Les HN associent leurs moyens pour apporter toutes informations à caractère socioéconomique destinées à alimenter les bases de données de l'Observatoire

économique et social du cheval mises en place aux HN et celles des observatoires économiques régionaux. Une attention particulière sera apportée aux données concernant l'évolution des métiers d'enseignants, l'emploi des femmes et la féminisation dans la pratique des activités équestres et dans les entreprises ainsi que sur les personnes en difficulté.

Une collaboration entre l'ENE et les Haras nationaux sera développée pour mettre à disposition de cavaliers référencés, **des chevaux en vue de la préparation des grandes échéances internationales.** Les objectifs sont la réalisation de performances sportives et la valorisation des chevaux français sur la scène internationale. La politique nationale du sport de haut niveau requiert la définition d'une double stratégie : détection, sélection, formation et suivi social des cavaliers, et production, détection, sélection, formation et conservation des chevaux à fort potentiel. Cette démarche se développe également dans le champ des disciplines handisports.

Un comité de suivi comprenant les trois partenaires est mis en place pour suivre et évaluer les actions conduites dans le cadre de cette convention cadre et de ses avenants. Plusieurs avenants sont ainsi déjà mis en place, notamment concernant les chevaux, l'ingénierie de formation et le développement des activités au profit des athlètes cavaliers Handisport.

Une synergie fructueuse pour une meilleure valorisation du potentiel de ces deux établissements au service des professionnels et de la filière. ■

Emmanuel ROSSIER

Source :
Communiqué de presse